



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

outre-mer

Question au Gouvernement n° 247

Texte de la question

OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, pour le groupe Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants.

M. Yves Jégo. Monsieur le Premier ministre, vous revenez d'un déplacement aux Antilles, où vous avez été aux côtés de nos compatriotes frappés par les épisodes climatiques. Le Président de la République s'est lui-même rendu en Guyane il y a quelques jours. Vous avez présidé, il y a peu à Matignon, une réunion du comité des signataires de l'accord de Nouméa, relative à la Nouvelle-Calédonie. Ma question concerne nos outre-mer.

Au-delà des questions conjoncturelles, notamment des assises des outre-mer, exercice qui semble se renouveler – nous avons déjà connu, il y a sept ans, des états généraux de l'outre-mer –, et des inquiétudes réelles quant à la baisse de certains budgets – je pense en particulier à la ligne budgétaire unique consacrée au logement et à la suppression du Fonds vert pour le Pacifique –, je souhaiterais connaître, monsieur le Premier ministre, votre vision du devenir de nos départements et collectivités d'outre-mer. Près de 3 millions de nos compatriotes y vivent, et ils sont, nous en sommes persuadés, une chance économique à l'heure de la mondialisation et de l'innovation, une chance en matière de développement durable – je rappelle que la COP23 s'ouvre aujourd'hui sous la présidence des Îles Fidji et que 20 % des atolls de notre planète sont français. Il y a, dans nos outre-mer, une force considérable, une puissance de développement et de croissance qui concourt à la présence et au rayonnement de notre pays.

Monsieur le Premier ministre, ma question est, au fond, assez simple : pensez-vous, comme nous au sein du groupe Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants, que les outre-mer sont une chance pour la France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LC.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Christian Jacob. Assureur ! Donnez donc des assurances !

M. Thibault Bazin. Attention à la réponse !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur le député, si j'osais, je vous répondrais « oui » et je me rassierais. *(Sourires et applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur quelques bancs du groupe FI.)* Mais, en faisant un bon mot devant cette assemblée, je prendrais le risque de ne pas exprimer le fond de ma pensée et l'attachement qui est le mien, celui de l'ensemble du Gouvernement et celui, bien entendu, de l'ensemble de la représentation nationale à nos territoires ultramarins.

Je ne crois pas possible de répondre complètement à la vaste question que vous posez en deux minutes ou même en trois. Je peux néanmoins vous dire, monsieur le député, que nous avons, au sein du Gouvernement, la volonté de développer, autant qu'il est possible de le faire, le réflexe ultramarin. Je parle sous votre contrôle, monsieur le député, car je ne prétends pas avoir vérifié tous les chiffres concernant l'ensemble des gouvernements depuis le début de la Ve République : depuis que ce gouvernement a été nommé, un très grand nombre de ministres s'est rendu dans les territoires ultramarins, outre le Président de la République, moi-même à plusieurs reprises et la ministre des outre-mer. Nous pensons en effet que nous devons avoir le réflexe ultramarin dans toutes les actions entreprises par le Gouvernement et mises en œuvre par l'État. C'est le cas en matière d'éducation : le ministre de l'éducation nationale s'est rendu à La Réunion pour essayer d'intégrer, dès cette rentrée, les problématiques et les logiques de ce territoire dans le développement d'une politique publique de l'éducation. Et c'est vrai dans tous les domaines.

Notre volonté est évidemment de faire prospérer ce qui est une chance pour la France, d'accompagner des territoires vers le développement qu'ils désirent tous, tout en ayant des problématiques et des aspirations différentes. À l'évidence, on ne peut pas traiter de la même façon les nombreuses questions qui se posent aujourd'hui à Saint-Martin, où nous étions hier – j'espère avoir l'occasion d'y revenir –, les questions de la Guyane ou celles de la Nouvelle-Calédonie. Je me réjouis d'ailleurs que vous ayez mentionné le comité des signataires de l'accord de Nouméa qui s'est réuni la semaine dernière. Il nous a permis d'aboutir sur la question de la liste électorale, alors même que certains s'inquiétaient de la capacité des partenaires à ce processus à trouver une solution consensuelle en la matière. Nous pouvons donc espérer – certes, il faut rester prudent – que nous continuerons à avancer avec l'ensemble des partenaires et des signataires de l'accord.

Il faut accompagner, faire confiance, mais aussi être exigeant, monsieur le député, n'ayons pas peur des mots. Par exemple, la situation de la distribution de l'eau potable en Guadeloupe, où j'étais avant-hier, n'est pas satisfaisante ; elle est même scandaleusement insatisfaisante – une question avait d'ailleurs été posée ici même ou au Sénat à ce sujet. En Guadeloupe, il n'y a pas de problème d'accès à la ressource en eau, mais il y a des problèmes de distribution. Il faut que les élus se mettent autour de la table et que nous les incitions à trouver des accords en matière de gouvernance et d'investissement. Nous pourrions aider, mais nous ne pourrions qu'aider, car les responsabilités se situent évidemment d'abord au plus près des territoires.

Nous devons donc être à la fois présents, confiants, aidants et exigeants pour faire en sorte que les outre-mer soient une très grande et une très longue chance pour la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 247

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 novembre 2017](#)